

Reconnaissance de la qualité de l'enseignement universitaire Prix facultaire 15^e édition du concours institutionnel - 2023-2024

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Dépôt des dossiers des candidatures : 8 novembre 2024 à vre@usherbrooke.ca

Remise des prix : *Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement*, Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, 18 février 2025 à 17h

Prix facultaire Reconnaissance de la qualité de l'enseignement

Description

Ce prix vise à reconnaître une personne enseignante (professeure, professeur, chargée ou chargé de cours) et une équipe enseignante dont l'enseignement, l'engagement, l'accompagnement et l'amélioration de la pédagogie universitaires sont remarquables.

Les facultés et centres universitaires de formation peuvent décerner deux prix facultaires de Reconnaissance de la qualité de l'enseignement : un prix individuel et un prix d'équipe.

Afin que les lauréats de ces prix puissent être présentés dans le cadre de la *Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement*, les facultés et centres universitaires de formation doivent faire parvenir le formulaire du prix facultaire *Reconnaissance de la qualité de l'enseignement*, à la date et l'adresse indiquées ci-dessus.

Les facultés et centres universitaires de formation peuvent également soumettre ces deux candidatures au prix *Grande distinction en enseignement universitaire*. Pour ce faire, consultez la section réservée à ce prix.

Critères de sélection

1. Démontrer une contribution à l'enseignement sur plusieurs années – éléments à considérer, sans pour autant devoir les cumuler tous : conception d'activités pédagogiques, création ou amélioration de programmes, ou de nouvelles méthodes pédagogiques, collaborations interdisciplinaires, rayonnement, aptitudes à la communication, etc.
2. Démontrer l'impact de son enseignement sur la formation des personnes étudiantes.
3. Démontrer la qualité de l'engagement et de l'accompagnement auprès des personnes étudiantes.
4. Démontrer un souci de mise à jour disciplinaire.
5. Démontrer un souci d'innovation et de mise à jour pédagogiques.
6. Bénéficier de l'estime et du soutien des collègues et des personnes étudiantes (anciennes et actuelles).

Évaluation des candidatures

Les candidatures sont évaluées selon la procédure déterminée par la faculté ou le centre universitaire de formation.

Prix

La personne lauréate recevra un certificat officiel de reconnaissance institutionnelle lors de la *Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement* prévue le 18 février 2025 et animée par le recteur et la vice-rectrice aux études. Son prix sera également souligné dans un article avec photo sur *Nouvelles UdeS*.